

## Annualisation : Où en sont les promesses de la direction ?

Il y a deux ans la direction de B2S nous a fait un chantage à l'emploi afin que les syndicats signent un accord d'annualisation. A l'époque, la direction nous disait : soit vous signez, soit B2S perd le contrat Orange... Ce n'était pas un choix facile mais, au vu des pratiques du client Orange sur le secteur et de la multiplication de ce genre d'annonces pour ce donneur d'ordre, nous avons préféré comme vous le savez négocier au mieux l'accord puis le signer. Autant le dire : cet accord allait à l'encontre de nos pratiques dans le secteur des centres d'appels. Nous ne signons jamais d'accord de ce type car cela entraîne une détérioration importante des conditions de travail et surtout cela casse nos vies privées.

A l'époque, la direction s'était engagée à deux choses (entre autres) qui nous semblaient primordiales :

- Annualiser le temps de travail en étant respectueux des attentes des salarié-e-s par rapport aux problèmes qu'ils pouvaient rencontrer. En clair, nous avons obtenu de B2S la promesse que la vie privée des salarié-e-s serait largement priorisée.
- Le site de B2S Aix devait être la priorité absolue en terme de nouveaux contrats au niveau du groupe.

Résultat ?

- Il n'y a que très peu de facilités données aux salarié-e-s concernant leur vie privée. Bon nombre d'entre nous n'en peuvent plus de ces horaires qui génèrent un taux d'absentéisme important.
- L'emploi n'est toujours pas au beau fixe sur le site pourtant

B2S a signé un certain nombre de contrats mais ils ont été envoyés sur les autres sites du groupe. L'arrivée d'un nouveau contrat (important) va sans aucun doute nous aider à redresser la barre mais bon... Nous restons de loin le site avec le taux d'occupation des positions de travail le moins élevé avec seulement 37% (contre une moyenne de 68% nationalement). Pire, deux ans après c'est le client Orange qui a presque disparu de notre site...

Alors aujourd'hui, nous voulons poser clairement la question aux salarié-e-s. Est ce que nous devons garder l'accord sur l'annualisation ? La direction n'a pas tenu ses engagements donc pourquoi continuer ainsi ?

Les excuses de la direction sur l'état de notre site sont nombreuses et durent depuis trop longtemps... Nous avons fait des efforts pour nous engager vers la préservation de nos emplois et surtout sur l'amélioration nette des finances du site. Pour SUD, la question est aujourd'hui jusqu'où sommes nous prêts à aller ? La direction, elle, accumule les bénéfices et possède des dizaines de millions d'euros de côté. La direction préfère toujours multiplier ses bénéfices en délocalisant à outrance des contrats à l'étranger. La direction a continué depuis deux ans à faire la sourde oreille à nos exigences sur la préservation de nos vies et de nos conditions de travail... La direction, en clair, n'a pas tenu ses engagements donc à présent, SUD sollicite l'avis des salariés : Nous dénoncerons l'accord «annualisation» si vous êtes d'accord... Ce qui entraînera une nouvelle négociation...

*Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu.*

Fédération SUD PTT 25-27 rue des envergures 75020 Paris -- Tél : 01 44 62 12 23 -- Mail :

[sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr)

[www.sudptt.fr/centresappels](http://www.sudptt.fr/centresappels)

**Je pense que le syndicat SUD doit dénoncer l'accord sur l'annualisation (merci de répondre avant le 13 Mai)**

**Oui**

**Non**